



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 58/2025

ARRETE MUNICIPAL

**PORANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DE LA REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°51/2024 du 18 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Le livre suivant va être remis en vente à la Maison forte de Hautetour :

Désignation	Prix de vente
Le très haut savoyard aux éditions Boule de neige	9.50 €

Article 2 : Dans le cadre de l'exposition Ange Abrate, peintre des sommets entre le 11 décembre 2025 et le 31 octobre 2026, le livre suivant va être mis en vente à La Cure :

Désignation	Prix de vente
Mont-Blanc, le regard des peintres, Bruno Depety, Jacques Perret aux éditions du Mont-Blanc :	49.50 €

Article 3 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 5 décembre 2025

Le Maire,
Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 12-12-25
Télétransmis en Sous-Préfecture le 12-12-25